

BSV n° 09 - 28 mai 2019

## A RETENIR CETTE SEMAINE

**Pyrales** : La remontée des chenilles touche à sa fin. Dernière semaine de suivi \_\_\_\_\_ p 2

**Tordeuses** : Le vol se termine. Activité de la 1<sup>ère</sup> génération très faible \_\_\_\_\_ p 2

**Mildiou** : Sortie de taches au vignoble \_\_\_\_\_ p 3

**Oïdium** : Prise en compte du risque « oïdium » dans toutes les parcelles \_\_\_\_\_ p 3

## STADES PHENOLOGIQUES



Les boutons floraux commencent à se séparer.

Les températures de saison qui règnent actuellement permettent enfin une pousse active et régulière de la végétation, après des semaines de pousse lente. En moyenne, deux nouvelles feuilles sont visibles depuis le dernier bulletin. Dans les parcelles les plus précoces, les boutons floraux commencent à s'écarter.

Le coup de chaud prévu pour la fin de cette semaine devrait activer la dynamique de pousse. Deux à trois nouvelles feuilles sont attendues durant la semaine à venir.

Chardonnay : 8 à 10 feuilles étalées. Inflorescences séparées.

Pinot noir : 8 à 9 feuilles étalées.

Meunier : 6 à 8 feuilles étalées.

Les différences entre cépages s'atténuent. Le retard phénologique devrait s'estomper progressivement.

La floraison pourrait avoir lieu dans les dates moyennes de ces dix dernières années, c'est-à-dire stade « pleine fleur » vers le 13 juin.

*Le réseau Vigne AOC Champagne compte 150 parcelles observées cette semaine.*

## PYRALES

### 1.1 Situation

La remontée des chenilles de pyrales touche à sa fin. La plupart des chenilles observées sont de grande taille.

Dans les parcelles du réseau SBT, 97 % des parcelles sont maintenant concernées par la présence de pyrales (contre 95 % la semaine précédente). En moyenne, 28 % des ceps sont occupés par une pyrale. Six parcelles du réseau sont au seuil. La présence de pyrales semble un peu plus importante que celle des années précédentes.

Un dernier point serait fait la semaine prochaine.

### 1.2 Seuil de risque

Le seuil d'intervention correspond à 100 % de ceps occupés par au moins une chenille de pyrale.

### 1.3 Analyse du risque

Surveillez en priorité les parcelles identifiées comme sensibles. Pour rappel, la surveillance s'effectue sur 25 ceps (5 séries de 5 ceps) pris au hasard sur un aller-retour dans la parcelle.

La pyrale est un ravageur secondaire dont l'incidence sur la récolte est nulle dans la grande majorité des cas.



## TORDEUSES DE LA GRAPPE

### 1.1 Situation

Le vol de tordeuses de 1<sup>ère</sup> génération touche à sa fin.

Les captures de papillons ont été très faibles.

Sur les parcelles du réseau SBT, seuls deux œufs ont été observés au vignoble, dans une parcelle non confusée située dans la côte des Bar. Aucun glomérule n'a encore été vu pour l'instant.

### 1.2 Analyse du risque

Pour rappel, la pression de tordeuses de première génération est appréhendée à partir des observations de glomérules.



## MILDIOU

### 1.1 Situation

Le risque mildiou resté élevé en raison des épisodes pluvieux réguliers.

Comme prévu, les premières taches sur feuilles ont été vues au vignoble en fin de semaine dernière et en ce début de semaine. Ces sorties de taches sont liées aux pluies des 2-3 mai, du 8 au 11 mai, et des 17-18 mai.

La plupart des petites régions du vignoble sont concernées (voir carte), à l'exception de l'Ardre, du Massif de Saint Thierry, et du Vitryat.

La fréquence de symptômes détectés à l'échelle du vignoble confirme l'appréciation du risque, plutôt élevé depuis mi-mai.

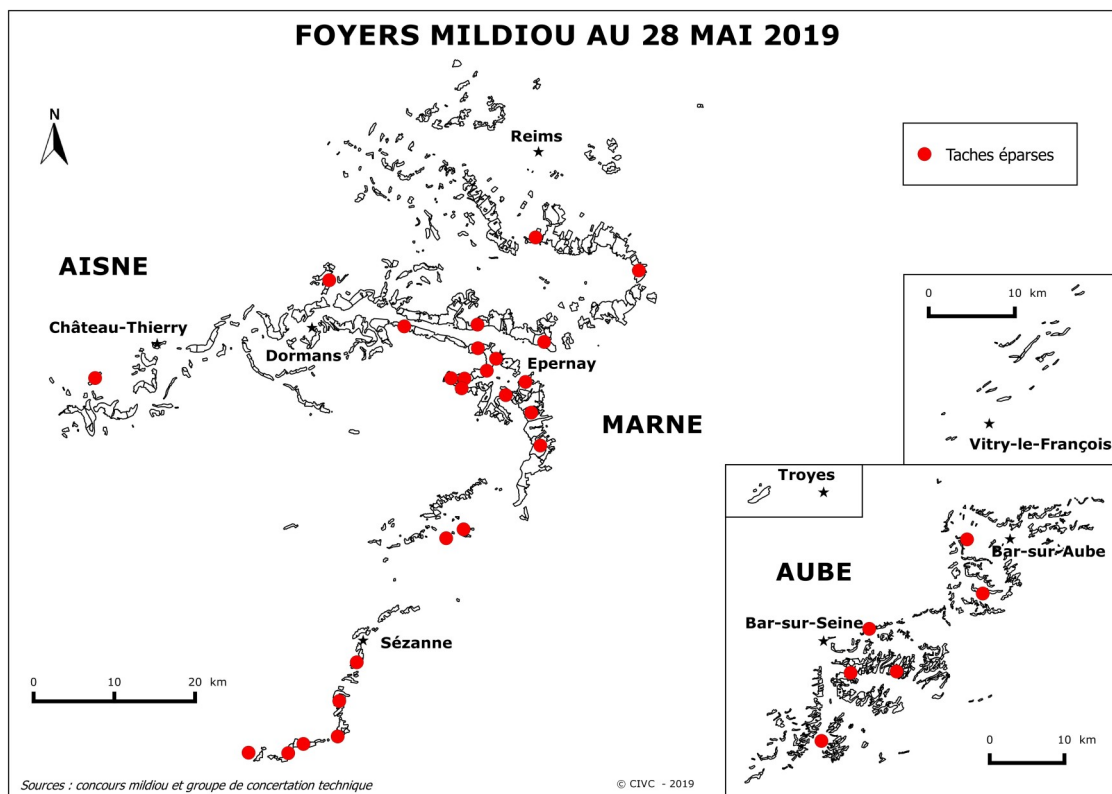
D'après les abaques, les sorties de taches liées aux pluies du 25 au 27 mai sont attendues à partir du 02 juin.



Tache d'huile bordée d'un liseré brun, visible sur la face supérieure.



Fructifications visibles sur la face inférieure.



## 1.2 Analyse du risque

Soyez vigilants. Les conditions météo actuelles sont favorables au mildiou.

La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations. Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque mildiou sont la pousse de la vigne, les cumuls d'eau, l'état sanitaire de la parcelle, et les prévisions de pluie.

**Concours mildiou :** La 1<sup>ère</sup> tache a été découverte le 23 mai et marque le début du concours mildiou. Il s'achèvera le 5 juin prochain.

Le principe demeure identique aux années antérieures : récompenser la découverte des 2 premières taches (ou foyers), trouvées dans 2 communes différentes de chacune des 20 régions du vignoble (taches confirmées par le Comité Champagne).

Cette information est importante pour valider la prévision du risque de développement de la maladie. Toute tache suspecte doit être transmise au Comité Champagne en indiquant vos coordonnées, le jour et l'heure de l'observation, la commune concernée, le cépage, l'importance du foyer découvert (tache isolée ou plusieurs taches) et la position des taches (étage foliaire). Contact : 03.26.51.50.64 ou [pascale.pienne@civc.fr](mailto:pascale.pienne@civc.fr).

## OÏDIUM

### 1.1 Situation

La surveillance oïdium a débuté depuis deux semaines dans les parcelles de chardonnay des différents réseaux, et notamment sur le réseau Magister. Elle se poursuivra jusqu'à la nouaison. Les données obtenues serviront à élaborer un indicateur permettant d'évaluer le risque épidémique à la floraison.

Des taches sur feuilles sont observées dans des parcelles à historique oïdium, de manière plutôt précoce. Toutefois, il est encore trop tôt pour statuer sur le profil de cette année.

### 1.2 Analyse du risque

Quel que soit le cépage, le risque « oïdium » doit maintenant être pris en compte. Soyez vigilants.

L'évolution de l'indicateur régional « feuilles » dans les semaines à venir permettra d'apprécier le risque épidémique 2019. L'information sera relayée dans le prochain bulletin.





Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE  
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST  
SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES  
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE

Acolyance - Champagne Charles Collin - Champagne Chassenay d'Arce - Champagne  
Veuve Clicquot Ponsardin - Champagne Vranken Pommery - Comité Champagne - Compas  
- CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'Agric-  
ulture de la Marne - Magister - Novagrain - Ets Ritard - Soufflet Vigne - Stahl - Union  
Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vinelyss.

**Rédaction :** Comité Champagne.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Crédit photo :** Comité Champagne, Visualhunt, DRAAF (SRAL).

**Animation du réseau Vigne :** Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62 -  
courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

**Coordination et renseignements :** Karim BENREDJEM - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.  
Tél : 03 26 65 18 52 - courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez vous ici**  
[http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/  
abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/](http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.

